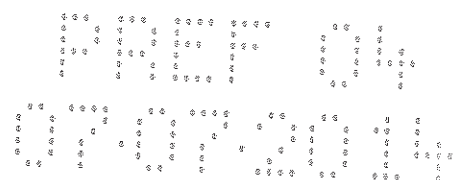


REPUBLIQUE FRANCAISE

Département des Alpes de Haute Provence

Service Départemental d'Incendie et de Secours



Date de convocation : 23 juin 2014

Nombre d'élus en exercice : 22

Présents : 12

Absents : 10

Votants : 12

Réception en Préfecture le :

Délibération certifiée exécutoire le :

Date de l'affichage par extrait de la présente délibération :

DELIBERATION N° 2014-60(GMT)

EXTRAIT DU REGISTRE

**DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS
DES ALPES DE HAUTE PROVENCE**

L'an deux mille quatorze et le 30 juin, le Conseil d'Administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours s'est réuni au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Claude FIAERT.

Etaient présents :

Messieurs Roland AUBERT, Jean ARNAUD, Jean BALLESTER, Marcel CHAIX, Marcel CLEMENT, Gérard DE MEESTER, Bernard DIGUET, Jacques LARTIGUE, André LAURENS, Pierre POURCIN, Serge SARDELLA.

Etaient excusés :

Madame Patricia GRANET, Messieurs Khaled BENFERHAT, Claude BREMOND, Christian LOGIER, Patrick MARTELLINI (représenté par Monsieur CHAIX), Serge PRATO René MASSETTE, Michel REY, Jean-Yves ROUX, Gilbert SAUVAN, Michel ZORZAN.

Monsieur Jean ARNAUD a été désigné secrétaire de séance par le Président.

Objet : Apurement de l'actif

Le Président FIAERT expose :

En vue de l'apurement de l'actif, je vous propose de sortir des comptes les véhicules et matériels figurant dans le tableau annexé au présent rapport.

Dans l'hypothèse où le Conseil d'Administration accepte leur sortie des comptes, je vous demande de m'autoriser à les sortir de l'inventaire et à les vendre aux enchères par l'intermédiaire du commissaire-priseur que le service a retenu dans le cadre d'un marché public et d'une convention de mandat.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration a adopté ce rapport à l'unanimité, les jour, mois, an que ci-dessus.

Le Président du Conseil d'Administration

Claude FIAERT

Tableau apurement de l'actif

Sigle	Immatriculation	Date de 1ère mise en circulation	Marque	Modèle	N° inventaire	Valeur acquisition	Valeur résiduelle	Imputation
CCFM	9187 LS 04	06/04/1992	RENAULT	S170	19910020+19910103	84002,88	0	21561
VSAV	3552 MF 04	09/11/1999	PEUGEOT	BOXER	19990047	50983,55	0	2182
VLU	5234 MG 04	18/07/2000	RENAULT	KANGOO	pas à l'inventaire	-	-	-
VLU	1609 MH 04	22/11/2000	PEUGEOT	PARTNER	20210404	11851,39	0	2182
VLU	1611 MH 04	22/11/2000	PEUGEOT	PARTNER	20200050	11851,39	0	2182
VL	2076 MJ 04	29/06/2001	PEUGEOT	307	200600134	6097,96	1219,56	2182
VL	2074 MJ 04	29/06/2001	PEUGEOT	307	200600137	6097,96	1219,56	2182
VLU	2071 MJ 04	29/06/2001	PEUGEOT	PARTNER	20210336	15687,00	0	2182
CCFM	559 JY 04	21/03/1984	UNIC 80.14		198300023	52518,23	0	21561
VID	222 LB 04	30/04/1986	PEUGEOT	J9	19860003	2842,87	0	2182
VSAV	2871 LR 04	22/02/1991	PEUGEOT	J5	19910013 + 19910015	32057,79	0	2182
CCFM	9205 LS 04	06/04/1992	RENAULT	S170	19910019+19910105	84000,88	0	21561
EPAS	7060 LP 04	23/02/1990	RENAULT	G 260	20200080	405183,63	187347,6	21561
VLU	9293 MR 04	08/06/2005	RENAULT	KANGOO	200500313	10933,82	4373,61	2182
VLU	1610 MH 04	22/11/2000	PEUGEOT	PARTNER	20200074	11851,39	0	2182
VLU	3687 MH 04	12/01/2001	RENAULT	KANGOO	20210405	10930,59	0	2182
VLU	7882 MG 04	12/09/2000	RENAULT	KANGOO	20200188	16433,00	0	2182
VLHR	1459 MH 04	20/11/2000	LAND ROVER	DEFENDER	20230002	22312,20	0	2182
VLHR	9821 ML 04	13/12/2002	LAND ROVER	DEFENDER	20230002	27144,00	0	2182
VID	1802 LY 04	23/03/1995	RENAULT	MASTER	19950011	18768,07	0	2182
TOTAUX						881548,60	194160,33	